

Linguaggi politici nell'Italia del Rinascimento. Atti del Convegno Pisa, 9-11 novembre 2006, sous la dir. d'Andrea Gamberini et Giuseppe Petralia, Rome, Viella, 2007; 1 vol. in-8°, XIV-546 p. (*I libri di Viella*, 71). ISBN: 978-88-8334-284-4. Prix: € 40,00.

di **Jonathan Dumont**

S'appuyant sur les études pionnières de K. Skinner et de J.G.A. Pocock, ce volume examine les différentes formes du langage politique en Italie au cours des XIV^e et XV^e siècles. Les É. cherchent à mettre en exergue ses spécificités en privilégiant des sources parfois négligées par leurs devanciers. L'ouvrage se caractérise en effet par un véritable souci d'interdisciplinarité. Les actes diplomatiques et notariés ainsi que la correspondance et les statuts urbains côtoient les récits d'entrées princières, les traités militaires et, même, l'architecture.

L'un des principaux intérêts de ce volume réside, en fait, dans la volonté des É. de décrire une vie politique plus nuancée que l'image traditionnelle d'une Italie de la Renaissance déchirée par deux pensées antagonistes: le régime communal, moribond, et le principat, en pleine ascension. Certes, certaines communications attestent bel et bien de la puissance de l'État princier dans la Péninsule. Les princes mettent en place des stratégies de communication visant à imposer leur pouvoir, que ce soit à travers l'architecture (P. Boucheron), les formulaires des actes princiers (A. Airò, L. Arcangeli), la pensée juridique (F. Senatore) ou militaire (A. Gamberini) ainsi que les institutions fiscales (F. del Tredici). Malgré tout, la plupart des textes rassemblés dans ce volume mettent en exergue la survie d'une certaine autonomie locale en matière décisionnelle, voire, dans certains cas, d'une véritable pensée communale et républicaine. Celle-ci apparaît en fait comme une réalité que le pouvoir princier n'est pas parvenu à effacer et avec laquelle il s'est résolu à cohabiter. À Milan, au temps des Sforza, les assemblées représentatives sont d'ailleurs tolérées par le duc lui-même. La diversité des organes de prises de décisions entretient une cacophonie propice à l'imposer comme le seul arbitre des conflits ce qui accroît son autorité. En

contrepartie, celui-ci est contraint de négocier avec des organes intermédiaires. Le gouvernement prend donc davantage l'aspect d'un contrat que d'une lutte (M. Della Misericordia). L'on retrouve les traces de ce phénomène tant au sein de l'administration centrale (F. Cengarle) que dans des villes du contado où les autorités locales – qu'il s'agisse des factions guelfes et gibelines (M. Gentile) ou de l'université de Pise (G. Ciccaglioni) – s'érigent en intermédiaires entre la communauté et le pouvoir ducal. Un phénomène similaire s'observe au sein d'autres espaces politiques comme le marquisat de Mantoue (I. Lazzarini), le duché de Ferrare (L. Turchi) et, bien entendu, la république de Gênes (C. Shaw). Même les révoltes populaires, telles celles que connaît le Piémont à la fin du XIV^e siècle, peuvent être interprétées comme des tentatives de négociations directes entre les humbles et le pouvoir central (A. Barbero).

L'ouvrage met donc en lumière deux facteurs propres au discours politique et, par là, à l'exercice du pouvoir dans l'Italie des XIV^e et XV^e siècles. Il démontre la multiplicité des sujets capables d'élaborer un langage politique (le prince, les factions, les grands, les communautés locales, etc.). Cette constatation entraîne une seconde. Face à l'augmentation des acteurs politiques, c'est le spectre des thématiques abordées par les acteurs du politique qui se dilate. Outre la lutte entre le prince et les défenseurs de l'autonomie communale, d'autres discours investissent le devant de la scène, tel celui sur la fidélité et la vengeance. Ainsi, la vie politique italienne se révèle bien moins hiérarchisée qu'il n'y paraît. Derrière l'ordre imposé par le prince se cache toute la complexité de rapports de pouvoir multiformes.

Jonathan Dumont